



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Chargé de mission conservation architecture et patrimoine	
Pôle	<i>Pole Patrimoine culturel & aménagement durable du territoire</i>	
Action	Accompagner les communes du territoire afin de monter des programmes/opérations de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager	
Période		
Durée	Date prévisionnelle début	Date prévisionnelle fin
3 ans	1 ^{er} septembre 2023	31 août 2026
Statut		
Filière	Catégorie	Cadre d'emploi
Technique	A	Ingénieur
Type de contrat	Non permanent-contrat de projet	
Relations	Internes	Hiérarchie : direction > responsable du pôle > chargé de mission/chef de projet Transversale : avec l'ensemble de l'équipe du PNRL
	Externes	Avec l'ensemble des partenaires institutionnels et techniques liés aux fonctions d'accompagnement du Parc (Elus, services en charge du patrimoine (DRAC PACA et CD84/04), opérateur immobilier, organismes de financement, Fondation du patrimoine, collectivités partenaires, professionnels du bâtiment, DDT, financeurs). Maitre d'ouvrage > maitre d'œuvre > bureaux d'études > entreprises > sous-traitants
Descriptif général du poste		
Le poste vise la conduite d'opérations de conservation et/ou de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager. A ce titre, le chargé de mission devra être en capacité de conduire des études de diagnostic patrimonial, de conception de projet, dans la rigueur scientifique nécessaire à la bonne conservation du patrimoine. Il devra ensuite conduire la maîtrise d'œuvre des travaux en phase opérationnelle.		
Activités		
Sous l'autorité du responsable du pôle « <i>Patrimoine culturel et aménagement durable du territoire</i> », l'architecte chargé de mission est un chef de projet. A ce titre, il assure la conception et la réalisation de projets visant la connaissance, la restauration		

et la valorisation du patrimoine architectural urbain et paysager du territoire.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte du Parc notamment pour ses orientations :

- A.3 Protéger les paysages et valoriser le patrimoine culturel
- B.1 Réussir un aménagement fin et cohérent de l'ensemble du territoire
- B.2 Améliorer le cadre de vie et la qualité de la vie

Activités liées au poste :

Répartition activités/temps :

Montage et suivi d'opération de restauration du patrimoine bâti protégé/non protégé (MH et site classé) et d'aménagement d'espaces publics villageois. Il s'agit là de participation à des missions de maîtrise d'œuvre complète (conception, réalisation et suivi de chantier ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de l'étude à la réception des ouvrages) ;	55%
Recensement et inventaire des édifices. Création et mise à jour de base de données liées au patrimoine architectural urbain et paysager.	10%
Conduite d'études historiques et recherches documentaires	10%
Réalisation d'étude de faisabilité et montage d'opération de réhabilitation en vue d'accompagner les collectivités du territoire.	10%
Participation à la mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire ;	5%
Conception et réalisation de projet d'animation et de valorisation du patrimoine architectural, archéologique et culturel, afin d'ouvrir et d'enrichir l'offre culturelle (ouvrage, exposition, journées de sensibilisation, réseau de partenaire...) ou d'assurer l'accompagnement pédagogique des opérations conduites par le service.	2.5%
Montage de dossier de protection MH des édifices et des sites	2.5%
Animation spécifique du réseau de partenaires liés à la conservation du patrimoine architectural urbain et paysager.	2.5%
Veille technique et théorique dans le domaine de la construction, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel.	2.5%

Compétences requises

Connaissances :

Connaissance des techniques anciennes de construction et de restauration comme des techniques modernes visant la qualité environnementale des réalisations.

Connaissance des réglementations, normes, doctrines et acteurs, notamment dans le domaine

patrimonial (MH, Conservation de l'archéologie, ERP, sécurité incendie, accessibilité)

Connaissance de l'environnement institutionnel, des procédures administratives, des marchés publics et des modalités de financements publics.

Connaissance des objectifs et des enjeux d'un Parc naturel régional.

Capacité d'expression graphique (dessin technique, images, communication, modélisation 3D, outils numériques et des activités liées à la représentation graphique. Maîtrise d'outil informatique (bureautique, CAO DAO PAO).

Capacité d'expression écrites ou orales ; qualités rédactionnelles (article technique et grand public).

Capacité d'animation des projets et des partenaires.

Capacité d'organisation, d'anticipation, d'analyse et de synthèse.

Savoir-faire :

Compétences techniques et expériences en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine architectural urbain et paysager.

Maîtrise de la recherche documentaire et de la conduite d'études historiques ;

Compétence technique et expérience en matière de conduite d'opération et de maîtrise d'œuvre.

Savoir établir un programme d'opération basé sur les besoins, en concertation avec les élus et les futurs usagers,

Modéliser les enveloppes de bâtiment et optimiser les performances thermiques et notamment dans le cadre des labels tels que Bâtiment Durable Méditerranéen, Effinergie, RE 2020....

Coordonner et accompagner les équipes de maîtrise d'œuvre, les bureaux de contrôle, les concessionnaires de réseaux,

Planification des tâches,

Maîtrise des budgets,

Disposer des connaissances techniques pour être force de proposition,

S'assurer de la bonne réalisation des ouvrages et des documents de fin chantier,

Connaissance des techniques anciennes de construction et de restauration comme des techniques modernes visant la qualité environnementale des réalisations,

Connaissance des réglementations, normes, doctrines et acteurs, notamment dans le domaine de l'aménagement et du bâtiment (MH, Conservation de l'archéologie, ERP, sécurité incendie, accessibilité),

Connaissance et pratique des outils numériques liés à la production d'énergie et à la performance énergétique des bâtiments.

Capacités/savoirs-être :

Sens des relations humaines.

Créativité, pédagogie, humanité, rigueur, management de groupe, adaptation...

Diplôme/niveau :

Formation d'architecte DPLG/ADE

Qualification architecte du patrimoine : selon le décret n° 2009-749 du 22 juin 2009 relatif à la maîtrise d'œuvre sur les immeubles classés au titre des monuments historiques

Expérience :

Expériences et compétences en matière de maîtrise d'œuvre dans le domaine du patrimoine architectural urbain et paysager.

Conditions et moyens d'exercice

Permis B obligatoire, utilisation d'un véhicule de service en lien avec le règlement intérieur du Parc.

Déplacements sur le territoire du Parc. Occasionnellement en Région ou sur le territoire national.

Disponibilité et déplacements réguliers, parfois le soir ou le week-end (réunions publiques, rencontres avec des élus, manifestations grand-public).

Participation aux réunions internes du pôle

Date de mise à jour

12/2022